

De l'intérêt pour les prairies à flore variée

Les Prairies à Flore Variée (PFV) représentent une opportunité intéressante dans l'optimisation des systèmes fourragers mais également un vecteur de biodiversité.

La formation organisée par la Chambre d'Agriculture du Gers le 4 mai dernier et animée par Vladimir Goutiers, chef de projet à l'INRA de Toulouse, a réuni un groupe d'une dizaine d'éleveurs motivés par la promesse que portent les prairies à flore variée. Retour sur les sujets abordés durant cette journée.

Prairies à flore variée ?

Les prairies à flore variée sont des prairies de plus de 6 espèces différentes et conçues pour être implantées durant au moins 3 ans. Elles sont conçues dans une optique d'autonomie protéique et les synergies entre les

espèces permettent une durabilité accrue et une productivité plus stable d'une année sur l'autre.

Les mélanges sont adaptés aux conditions pédo-climatiques de chaque parcelle et aux objec-

tifs de l'éleveur.

Les prairies multi-espèces quant à elles, sont définies comme une association d'au moins 3 espèces de 2 familles différentes (généralement graminées et légumineuses).



Quels avantages pour l'éleveur ?

Couplées à une bonne exploitation, les prairies à flore variée représentent un vecteur important d'optimisation économique pour l'éleveur. Elles présentent en effet plusieurs avantages intéressants :

- Les légumineuses, importantes en proportion dans le mélange, participent à l'autonomie protéique de l'exploitation et

contribuent à la productivité de la parcelle en fournissant de l'azote directement aux graminées.

- L'étalement de la production (voir schéma ci-dessous) permet une gestion plus facile de l'herbe et l'allongement de la durée d'exploitation. Grâce à certaines espèces résistantes à la sécheresse tel que le lotier, il est possible de les exploiter jusqu'en début

d'été et de profiter plus tôt du regain automnal.

- La durée d'implantation longue (jusqu'à 7 ans) permet de diminuer les frais de mécanisation par rapport à une prairie de courte durée.

En revanche, les frais d'implantation sont plus élevés à cause du semis dense (40-50 kg/ha) et du nombre important d'espèces à planter.

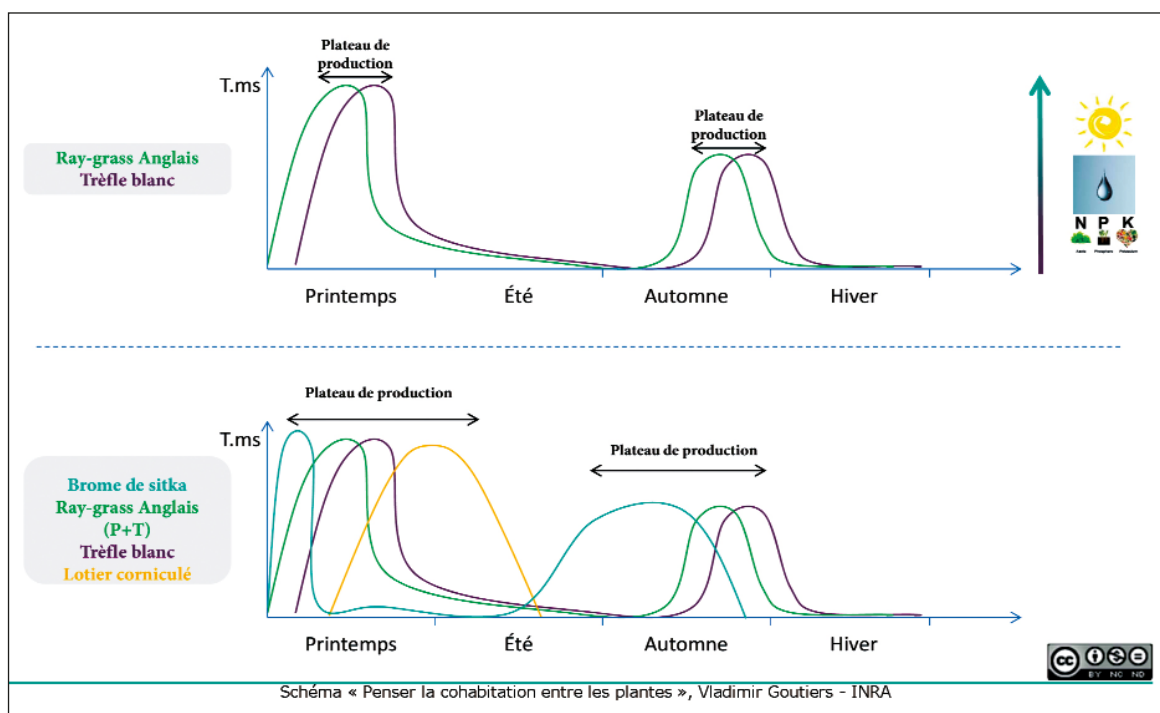
Pour aller plus loin !

L'implantation seule de prairies à flore variée n'est pas suffisante pour optimiser le système fourrager. Il est indispensable de mener une réflexion sur l'ensemble de son système fourrager (Gestion du pâturage, répartition de la sole, dates de fauche...)

pour s'assurer de bénéficier des

avantages de ces prairies. C'est ce qui a été rappelé lors de cette journée de formation qui a permis à chacun de se poser les bonnes questions et de trouver certaines réponses.

Vous êtes intéressés par ce sujet ? Une nouvelle formation sera prévue cet automne !



Zoom

La Chambre d'Agriculture du Gers mène depuis avril une analyse technico-économiques de différentes prairies de fauche afin d'acquérir des références et comparer leurs performances. Les résultats de ce travail seront diffusés prochainement.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Elevage, François Ratier - Tél. 05.62.61.75.60.

